27e ANNEE N° 2285 PARAIT LE SAMEDI 29 JUILLET 1911

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN RADICAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LA RÉCOLTE DU BLÉ

Les froids tardifs de 1911 ont tué la plupart des fruits, aù moins en France. De là, leur rareté sur les marchés publics, ainsi que la cherté de leur prix de vente, qui les rend « inachetables » aux malheureux. Par contre, les moissons accusent, dans le Midi tout particulièrement, une récolte des plus abondantes. Les grains portés par les épis de blé sont serrés, lourds, dépassent, comme poids, la moyenne du rendement annuel. Les cultivateurs sont très contents. il n'y a rien d'impossible, dans le cas où le rendement constaté dans le Sud-Est serait à peu près le même dans les autres régions françaises, que la récolte de blé atteigne celle de 1907, soit 130 millions d'hectolitres, Elle serait presque suffisante pour les besoins du pays.

On ignore généralement que la France, vu sa faible population, tient le premier rang dans le monde entier, comme productrice du froment. Les Etats-Unis récoltent 250 millions d'hectolitres de blé, en moyenne, mais leur population dépasse 100 millions d'habitants Il en est de même pour la Russie avec ses 220 millions d'hectolitres, les Indes avec leurs 150 millions d'hectolitres. La production totale s'élève, pour tous les continents, de 1.350.000 hectolitres à 1.400.000 hectolitres de blé, d'après les statistique officielles.

Aucune nation ne consomme autant de pain que la France. La production mondiale serait absorbée dans trois ou quatre mois, s'il en était autrement. Dans les pays chauds, le riz, la farine du manioc, les fruits nourissants entrent, pour la plus large part, dans l'alimentation humaine. Sous les lattitudes tropicales, la température dans le manger comme dans les boissons s'impose à l'égal d'une nécessité physique. Malheur à ceux qui n'observent pas cette règle hygiénique. Elle ne comporte pas d'exception.

Aux récoltes de blé, il faut ajouter, dans les zones tempérées, celles des pommes de terre. Elles se chiffrent par plusieurs milliards de quintaux. Les famines deviennent ainsi presque impossibles. Elles existent parfois dans certaines parties de la Russie où le sol est détenu par les grands terriens, ainsi que dans les Indes, lorsque le riz vient à manquer. Il serait néanmoins facile de remédier à ces maux avec un peu de bonne volonté de la part des gouvernements de ces Etats. Les moyens d'échange sont assez faciles, aujourd'hui, pour parer à toutes les disettes.

La différence de climat, ainsi que de saison, qui subsiste dans les deux émisphères, permet une récolte de blé tous les mois, suivant les contrées, l'hiver étant remplacé par l'été dans les régions australes. Les arrivages de froment peuvent donc s'effectuer toute l'année, sans aucune solution de continuité.

Grâce à l'application des méthodes scientifiques, aux soins apportés par les cultivateurs à la fumure du sol, la production du blé augmente annuellement, en temps normal. C'est une récolte sans aléa puisque la consommation du pain augmente, à son tour. Les agriculteurs ne doivent donc pas craindre d'ensemencer de plus en plus leurs terres, d'élargir leurs champs de culture de céréales. Ils vendront toujours leur blé à un taux rémunérateur, même avec une réduction sur la taxe exagérée, toujours existante, qui frappe les blés exotiques, éléve le prix du pain, ce principal aliment du pauvre.

L'emploi de plus en plus répandu des machines qui servent soit à moissonner, à sortir les grains de leurs épis, à monter la paille pour faire des meules dans les aires, facilite singulièrement le travail du cultivateur. Tous les syndicats agricoles devraient posséder un nombre déterminé de ces machines suivant leur état de prospérité, afin d'en faire bénéficier leurs adhérents par voie de roulement. Ils pourraient également, suivant les circonstances, les louer à un taux raisonnable. Il y aurait profit pour tous les habitants d'une commune.

Les travaux qui se font sur les aires étant des plus rudes par ce temps de chaleurs torrides, il serait profondément humain de réduire leur durée en employant les machines. C'est ce que font les agriculteurs fortunés. Quant aux petits propriétaires, ils peuvent obtenir les mêmes résultats par l'association. Combien de peines, combien de journées de pénibles labeur seraient ainsi économisées !

Cette année, la paille se vendant bon marché, on construit un grand nombre de meules, dans le but d'attendre une surélévation du prix de la paille qui ne dépasse pas actuellement 2 francs les 100 kilos. Pour faire ces meules, la science mécanique à mis à la disposition des cultivateurs une machine munie d'un élévateur qui projette, à la hauteur voulue, par un orifice disposé à son sommet, des gerbes de paille que deux hommes arrangent ensuite avec leurs fourches. Avec un pareil engin, les meules sont bientôt faites. Le progrès n'est-il point sans limites.

A la récolte exceptionnelle de blé. en 1911, il faudra sûrement ajouter celle de vin. Les vignes sont superbes malgré la sécheresse qui règne. Il faut espérer que des pluies surviendront en août. Elles seraient nécessaires à cette époque pour augmenter le rendement des vignes. C'est avec une réelle satisfaction que les travailleurs verront enfin diminuer le prix du pain, ainsi que celui du vin.

Ils garderont bonne souvenance de l'année 1911.

Pierre Roux.

du *Petit Provençal*.

Les on dit de la semaine

On dit qu'en prévision des prochaines élections municipales des conciliabules ont lieu dans le clan adverse.

Au Conseil général

Depuis quelque temps il n'est que bruit du barrage-réservoir qui doit se construire en amont de Fombeton. Beaucoup de gens en parle mais bien peu savent se rendre compte de l'importance de cette question et de son utilité. Pour être agréable à tous nous croyons bien faire de reproduire le texte officiel de cette grave question qui a été discutée au sein de l'assemblée départementale et dont M. Pélissier en était le rapporteur :

Service Hydraulique

Barrage de Fombeton

M. **Pélissier**, rapporteur :

Messieurs,

Vous êtes saisis d'une proposition de vœu, sous la forme suivante, au sujet de la construction d'un barrage-réservoir à Fombeton, sur la Durance :

« Un projet de construction d'un barrage-réservoir à Fombeton, sur la Durance, est soumis, pour examen et avis, aux délibérations du conseil général des Basses-Alpes.

» Ce projet consiste à élever à Fombeton. à 9 kilomètres en amont de Sisteron, un barrage de 40 mètres de hauteur, qui déterminera la formation d'un lac réservoir de 800 hectares, contenant 125.000.000 de mètres cubes d'eau.

» Les auteurs du projet abaissent le niveau de prise du canal de dérivation qui fait suite au barrage de 5m,50 au dessous de la crête de ce barrage, de façon à constituer une réserve de 43.000.000 de mètres cubes destinés à régulariser le débit de la Durance, pour le plus grand bien de l'agriculture et de l'industrie.

» Ils prolongent le canal de dérivation jusqu'aux Bons-Enfants, à 4 kilomètres en aval de Sisteron, et obtiennent une chute de 61m,75 qui correspond à la puissance de 57.000 chevaux-vapeur.

» La caractéristique de ce projet consiste en ce que la réserve d'eau de 43.000.000 de mètres cubes emmagasinée par le barrage peut être restituée à la rivière en temps de pénurie et que, de ce fait :

» 1° La force permanente de la chute est accrue de 6000 chevaux environ aux Bons-Enfants et de 45.000 chevaux si l'on envisage les chutes successives depuis les Bons-Enfants jusqu'au confluent de la Durance et du Rhône ;

» 2° Au point de vue agricole, cette réserve de 43.000.000 de mètres cubes permet de rendre à la Durance, en temps de pénurie, 10 mètres cubes d'eau pendant 48 jours et d'atténuer, par conséquent, dans une très large mesure, les insuffisances d'alimentation dont souffrent les canaux d'arrosage.

» Nous estimons que des arrangements de chutes ainsi compris constituent un fait remarquable et que de pareilles initiatives doivent être encouragées et servir d'exemple pour l'avenir.

» Les industries électriques ont, en effet, un besoin constant de grandes forces, aussi régulières que possible. Pour les obtenir il faut régulariser le débit des rivières en créant des bassins-réservoirs formant lacs, qui constituent des réserves d'énergie.

» Plus ces réserves sont importantes, plus vite et mieux sera obtenue la régularisation des cours d'eau.

» Dans cet ordre d'idées, les intérêts de l'agriculture se confondent avec ceux de l'industrie. Il y a donc un intérêt majeur, pour l'agriculture en général et, plus spécialement, pour l'agriculture de notre département, à ce que ces entreprises se multiplient rapidement et trouvent dans l'administration l'appui bienveillant et éclairé auquel leur caractère d'intérêt public leur donne si justement droit. Qui ne serait, d'ailleurs, frappé par les avantages multiples qui découleraient de leur adoption et qui, entre autres mérites, feraient disparaître cet antagonisme si fâcheux, dangereux même, entre certaines régions du midi, réclamant toutes avec une insistance de plus en plus grande l'eau indispensable à leurs besoins quotidiens ?

» C'est en envisageant la question à ce double point de vue, industriel et agricole que :

» Le conseil général,

» Considérant que les irrigations sont indispensables aux cultures méridionales ;

» Que le volume d'eau roulé par la Durance est variable et tombe notablement au-dessous du volume d'eau concédé aux canaux d'arrosage en temps de pénurie ;

» Que la construction du barrage de Gréoux donnera un commencement de satisfaction à l'agriculture, mais qu'il importe d'accroître par un aménagement méthodique le volume des eaux de la Durance pendant les mois d'été ;

» Que l'augmentation de la force permanente intéresse au plus haut point l'industrie ;

» Emet le vœu que le projet de barrage-réservoir de Fombeton soit adopté par l'administration et réalisé par ses auteurs dans dans le plus bref délai possible. »

Ce projet ne saurait avoir d'autre effet que de rendre des services au département des Basses-Alpes, soit par l'énergie électrique créée, 45.000 chevaux environ, soit par la réserve d'eau réalisée, permettant de rendre à la Durance, en temps de pénurie, 10 mètres cubes d'eau par seconde.

D'autre part, nous ne connaissons aucune protestation contre ledit projet.

Il en résulte que, tant au point de vue agricole qu'au point de vue industriel, il nous paraît que ledit barrage ne peut présenter que des avantages.

Pour ces raisons, nous vous demandons de donnner un avis favorable audit projet.

Adopté.

D'autre part nous reproduisons un vœu émis par les conseillers généraux de l'arrondissement relatif à la construction d'une voie ferrée de Sisteron à Buis-les-Baronnies par la vallée du Jabron ;

Chemins de fer

Ligne de Carpentras à St-Auban

M. **Guilheaume**, rapporteur :

Messieurs,

Nous avons été saisis par nos collègues, MM. de Bermond de Vaulx, Gasquet, Mac-Adaras, Massot et Pustel, de la proposition suivante :

« Après le vœu déposé par notre si distingué président en faveur de la ligne de Carpentras à Saint-Auban, vous permettrez au

© VILLE DE SISTERON

représentant de la vallée du Jabron, parlant tant en son nom personnel qu'en celui de ses honorables collègues de l'arrondissement de Sisteron, de renouveler le vœu déposé l'an dernier par le conseil d'arrondissement de Sisteron et tendant à l'établissement d'une voie ferrée reliant Sisteron à Buis-les Baronnies par la vallée du Jabron. Cette ligne n'aurait qu'une longueur de 70 kilomètres et permettrait de relier Orange et Pierrelatte à Gap, par Sisteron et Tallard. »

Au nom de votre troisième commission, je vous prie de vouloir bien vous associer à ce vœu.

Adopté.

Notre confrère quotidien de Paris *Le Soir*, publie en première page dans son numéro du 23 courant, un article sur les chutes d'eau de la Durance que nous reproduisons seulement à titre de document :

Les chutes d'eau de la Durance

Nous avons raconté, à la date des 19 mai et 21 juin 1911, comment les propriétaires riverains de la Durance étaient lésés dans leurs intérêts, à propos des travaux de construction du canal de Ventavon.

Sans souci des besoins des populations sans souci de l'intérêt général, certains concessionnaires, avec l'appui d'une administration mal informée, cherchent à tirer des profits personnels de cette inépuisable mine de houille blanche qu'est la Durance.

Les quelques individualités qui ont jeté leur dévolu sur ces richesses voient leurs desseins se réaliser avec beaucoup trop de facilité, semble-t-il. Le procédé employé par eux, et qui leur réussit, présente, en effet, si peu de difficulté.

Il suffit, dit-on, d'aller trouver l'ingénieur en chef de la région et de lui dire :

« De tel endroit à tel endroit, sur un parcours de tant de kilomètres, les eaux de la Durance sont à moi ; vous allez donc me dresser un projet de dérivation de ces eaux avec usine hydro-électrique à l'extrémité du canal. »

L'ingénieur se met à l'œuvre, y met ses « conducteurs », signe le projet que ces agents ont élaboré, et l'adresse au ministère de l'Agriculture.

Une enquête plus ou moins sérieuse est effectuée et MM. les directeurs de l'hydraulique, ont vite établi un décret de concession qui est déposé sur la table de Son Exc. M. le Ministre.

Heureusement pour le patrimoine national, ces décrets ne vont pas plus loin et, depuis plusieurs années, les ministres ont négligé de leur faire prendre la Direction du quai Voltaire où s'imprime le *Journal Officiel*.

C'est une, solution évidemment. Mais devons-nous en rester là ? Cela ne semble pas possible.

Etant donné que ce fleuve, la Durance, est une mine de houille blanche admirable, ce serait un crime de lèse-nation de la laisser inexploitée.

Ce serait un crime également que de perpétuer les errements anciens qui ont permis à des audacieux de vendre un décret de concessions des centaines de mille francs. Ce qu'il faut, c'est régler au plus tôt cette question. Ce qu'il faut, c'est permettre à la nation de retirer un bénéfice de cette richesse qui est à elle ; ce qu'il faut, c'est permettre aux populations riveraines de disposer à leur gré de leurs droits de propriété et de profiter elles aussi des revenus de cette richesse qui est à leurs portes et que le gouvernement ne cherche pas à foire valoir. Et ce qu'il faut encore, c'est éplucher les dossiers des demandeurs en concession. Quand un individu se présente à la Sûreté générale pour prendre la direction d'un casino, une enquête sévère est faite sur son compte. Que les mêmes procédés soient employés pour les demandeurs en concession. Parmi eux il y a des bons et des mauvais ; les premiers sont peut-être les plus nombreux, mais ce sont aussi les plus pauvres, les moins avides et les plus scrupuleux ; les seconds sont une minorité de gros capitalistes, c'est à elle que vont les meilleurs morceaux. Les premiers ont les miettes, les seconds se partagent la moelle.

Voyez ce qui se passe sur les bords de la Durance. Déjà plusieurs dérivations de ce fleuve ou de ses affluents ont été concédées, plusieurs usines de forces motrices ont été créées, mais toutes n'ont pas suscité chez les riverains la même haine, la même rancœur contre leurs créateurs, Là ou l'usinier a exploité sur place sa force motrice, le paysan a compris qu'une ére de prospérité nouvelle s'ouvrait dans son pays et il a favorisé la création de ces nouveaux moyens de production. Là ou le demandeur en concession, petit capitaliste et aimant son pays, après avoir lui-même péniblement fait construire son usine, a exploité cette force naturelle dans son propre pays, il n'a fait que mettre en vapeur une richesse ignorée, et il l'a exploitée au profit de la collectivité.

Mais ce qui est intolérable, ce qu'aucun ministre des Travaux publics ou de l'Agriculture ne devrait tolérer, c'est le procédé qui consiste pour un individu à passer avec des propriétaires riverains du fleuve des promesses de vente de leurs terrains, et à ceder ensuite ces promesses de vente et le décret de concession obtenu à de grandes Sociétés industrielles qui, sans tenir compte des besoins locaux, exploitent cette richesse au détriment de la nation.

TARTAY.

COIN DES POETES

VŒUX SIMPLES

Vivre du vert des prés et du bleu des collines,
Des arbres racineux qui grimpent aux ravines,
Des ruisseaux éblouis de l'argent des poissons ;
Vivre du cliquetis allègre des moissons,
Du clair halètement des sources remuées,
Des matins de printemps qui soufflent leurs buées,
Des octobres semeurs de feuilles et de fruits
Et de l'enchantement lunaire au long des nuits
Que disent les crapauds sonores dans les trêfles
Vivre naïvement de sorbes et de nèfles,
Gratter de la spatule une écuelle en bois,
Avoir les doigts amers ayant gaulé des noix
Et voir ronds et crémeux, sur l'émail des assiettes,
Des fromages caillés couverts de sariettes.
Ne rien savoir du monde où l'amour est cruel,
Prodiguer des baisers sagement sensuels
Ayant le goût du miel et des roses ouvertes
Ou d'une aigre douceur comme les prunes vertes
A l'ami que bien seule on possède en secret.
Ensemble recueillir le nombre des forêts,
Carresser dans son or brumeux l'horizon courbe,
Courir dans l'infini sans entendre la tourbe
Bruire étrangement sous la vie et la mort,
Ignorer le désir qui ronge en vain son mors,
La stérile pudeur et le tourment des gloses ;
Se tenir embrassés sur le néant des choses
Sans souci d'être grand ni de se définir,
Ne prendre de soleil que ce qu'on peut tenir,
Et toujours conservant le rythme et la mesure
Vers l'accomplissement marcher d'une âme sûre.
Voir sans l'interroger s'écouler son destin,
Accepter les chardons s'il en pousse en chemin,
Croire que le fatal a décidé la pente.
Et faire simplement son devoir d'eau courante.
Ah, vivre ainsi, donner seulement ce qu'on a,
Repousser le rayon que l'orgueil butina,
N'avoir que robe en lin et chapelet de feuilles,
Mais jouir en son plein de la figue qu'on cueille,
Avoir comme une nonne un sentiment d'oiseau,
Croire que tout est bon parce que tout est beau,
Semer l'hysope franche et n'aimer que sa joie
Parmi l'agneau de laine et la chèvre de soie.

CECILE SAUVAGE.

(Tandis que la Terre tourne).

Chronique Locale

SISTERON

Circuit Français. — C'est avec plaisir que nous apprenons le passage dans notre localité de la grande épreuve cycliste dite Circuit Français organisée par les maisons Peugeot et Volber, du 4 août au 3 septembre, se courant en 16 étapes sur un parcours de 4500 kilométres environ. Cette course est ouverte aux coureurs cyclistes français et étrangers, exception faite des coureurs licenciés, amateurs ou professionnels. Les machines seront toutes poinçonnées ce qui sera intéressant. Tout coureur du moment ou il prend le départ dans le Circuit Français aura droit à une indemnité calculée à raison de 10 f. par jour et jusqu'au moment ou il restera classé dans le circuit, c'est-à-dire dans les moyennes exigées, qui sont de 16 kilomètres à l'heure dans les huit premières étapes et de 15 km. dans les huit autres. C'est dans l'ensemble la plus dure du circuit. Nice-Valence, 385 km. où se disputera le 22 août, que nous aurons le plaisir d'applaudir nos jeunes et vaillants routiers. Les engagements sont reçus jusqu'au 30 juillet à l'agence des cycles Peugeot, Francis Jourdan, rue Droite où à la Société anonyme des automobiles et cycles Peugeot, 71, 73, avenue de la Grande Armée, Paris. Le montant de l'engagement est de 5 francs.

Visites. — Cette semaine était de passage dans notre ville M. Camille Pélissier, sénateur des B-A accompagné de M. Delorche, ingénieur à Grenoble, venus pour examiner l'emplacement du barrage-réservoir qui doit se construire en amont du Pont de Fombeton. Nous publions en 1re page le caractéristique de ce barrage qui intéresse au plus haut point les agriculteurs de cette région.

Tribunal. — Le Tribunal prendra ses vacances du 1e août au 1er octobre. Les audiences de vacation sont fixées les 8 et 22 août, 5 et 19 septembre.

Vol dans le train. — Samedi dernier, les nommées Anna et Marie Gérard, venant de Brignoles par le train qui arrive à Sisteron à 3 heures du soir, ont été victimes d'un vol d'une somme de 10.500 francs. Cette somme composée de 10.000 f. de titres d'un livret de Caisse d'Epargne et de 500 francs en numéraire, était placée dans un petit coffret, lequel était renfermé dans un réticule que les voyageuses avaient eu l'imprudence de placer à côté d'elles sur la banquette.

En arrivant à la gare, et au moment de prendre le courrier de La Motte-du-Caire, ou elles allaient villégiaturer elles se sont aperçues que le réticule avait disparu. Les victimes de ce vol supposent que l'auteur est un individu qui avait voyagé dans le même compartiment qui a descendu à la gare de St-Auban ou Château-Arnoux et dont elles n'ont pu donner qu'un vague signalement au procureur de la République, entre les mains duquel plainte a été déposée.

Nomination. — Notre compatriote M. Joseph Vias, docteur en droit, vient d'être nommé Juge suppléant au tribunal de Sisteron, en remplacement de M. Simon.

Nous adressons à M. Vias, nos meilleures félicitations.

Musique.— Les Touristes donneront ce soir un concert rue de Provence.

* * *

La société musicale se rendra dimanche 6 août à Digne pour assister à la réception de M. Augagneur, ministre des travaux publics et aux fêtes d'inauguration de la ligne Nice-Digne.

MM. les membres honoraires qui désirent participer à cette sortie sont priés de se faire inscrire avant Jeudi.

Départ dimanche 6 h. matin.
Retour, lundi 9 h. 20 matin.
Coût du voyage aller et retour, 1.75.

Au Palais. — Tiran M.-D. 39 ans, cultivateur à Château-Arnoux, inculpé de coups et blessures, est condamné à un mois de prison avec application de la loi de sursis.

Memento. — Madame et M. Albert Tourrès, négociant à Mexico, nous font part qu'ils viennent d'être atteints dans leurs plus chères affections par la mort de leur fillette Alice-Georgette survenue le 24 juin à l'âge de 16 mois.

M. Albert Tourrès est le frère de M. Alphonse Tourrès, résident de France à Laokay (Tonkin) et de M. Léon Tourrès profeseeur au lycée d'Alger.

Nous adressons à la famille Tourrès nos sincères condoléances.

ETAT-CIVIL

du 21 au 28 Juillet 1911

NAISSANCES

Néant

MARIAGES

Entre M. Biancardini Marc-Aurèle, gendarme à cheval, et Mlle Marachini Véronique, s.p.

DÉCÈS

Bertrand Alexandre-César, cult., 55 ans, hospice.

Richaud Auguste-Ernest, cult.. 38 ans, hospice.

P.-L.-M. — FETES DE L'ASSOMPTION — A l'occasion de la fête de l'Assomption les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 10 août 1911 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 21 août, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité. La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Chemins de fer de Paris Lyon-Méditerranée

Trains spéciaux de 2e et de 3e classes à prix réduits sur le Dauphiné

A l'occasion des vacances de 1911, la Cie P. L. M. mettra en marche, le 24 juillet et le 8 août 1911, au départ de Paris, deux trains spéciaux de 2e et 3e classes sur le *Dauphiné*.

L'émission des billets aura lieu exclusivement à la gare de Paris P. L. M., elle commencera le 11 juillet pour le train partant le 24 juillet et le 27 juillet pour le train partant le 8 août.

Les enfants de 3 à 7 ans paieront demi-place aux conditions du tarif général. Il sera accordé une franchise de 30 kilos de bagages.

Le retour aura lieu au gré des voyageurs jusqu'au 1r novembre 1911, par tous les trains ordinaires y compris les express, à l'exclusion du rapide 60, dans les mêmes conditions que pour les voyageurs en général.

Pour de plus amples renseignements, les voyageurs pourront du reste, consulter les affiches apposées dans les gares.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Précaution Indispensable

Le succès toujours croissant de la Poudre Louis Legras a suscité bien des imitations, Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette et l'enveloppe bleue de la boite les mots « Louis Legras ». En effet, ce reméde, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, est le seul qui calme instantanément les accés d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

© VILLE DE SISTERON

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerrannée

Exposition Internationale de Turin

Trains spéciaux 1re, 2e et 3e classes à marche rapide

Réduction jusqu'à 60 0|0 suivant la distance

La Compagnie P.L.M. a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche à l'occasion de l'Exposition de Turin, quatre trains spéciaux intéressant la région, pendant le mois d'août.

1° les 10 et 23 août au départ de St-Etienne et de Lyon ;

2° les 8 et 22 août au départ de Marseille et de Cette.

Le retour des voyageurs aura lieu, à leur gré, par tous les trains du service régulier dans un délai de 20 jours.

On pourra se procurer les billets à prix réduits pour ces trains à partir des dates suivantes, dans toutes les gares du réseau :

1° les 26 juillet et 11 août au départ de St-Etienneet de Lyon ;

2° les 27 juillet et 9 août au départ de Marseille et de Cette.

La délivrance des billets cesse la veille du jour du départ du train, à midi.

Les voyageurs des lignes non desservies par les trains spéciaux pourront les rejoindre aux gares d'arrêt en utilisant les trains du service ordinaire.

Des affiches placardées dans les gares et dans les localités donneront des renseignements complémentaires.

LA VIE HEUREUSE

Au moment où plus que jamais nos pensées doivent se tourner vers l'Alsace, la comtesse Edmond de Pourtalès vient de prêter à ses compatriotes les ombrages de son célèbre château de la Robertsau, aux portes de Strasbourg, pour un divertissement français en Alsace. Et la *Société dramatique de Strasbourg* y a donné les *Folies Amoureuses* avec le « Divertissement de la Folie » dont la Comédie Française a perdu la tradition. Ainsi se conserve et se défend la culture française en Alsace. *La Vie Heureuse* du 15 juillet met sous nos yeux le cortège de la Folie où l'on peut retrouver des représentants de la meilleure société Alsacienne. D'autres pages évoquent les grands évènements de l'actualité. On y voit un impressionnant tableau du Couronnement ; les triomphes sensationnels de nos aviateurs y sont célébrés par une symbolique composition ; les concurentes du Conservatoire y paraissent sous les regards de leur Jury. Enfin les deux grandes fête mondaines dont on parle et dont on parlera longtemps : le Bal de Shakespeare à Londres, le bal qu'a donné à Paris le Comte de Jarnac y déroulent l'éblouissement de leurs costumes. Et la *Vie Heureuse* n'offre pas moins à l'esprit qu'aux regards : une émouvante nouvelle signée Gabrielle Miraben, des chroniques littéraire, théâtrale, mondaine, les réponses des écrivains et des artistes aux enquêtes les plus actuelles.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes.

UNE GRANDE DÉCOUVERTE

Pères de Famille, soucieux de vos intérêts et de la santé de vos enfants, **fabriquez vous-mêmes**, pour votre consommation journalière, avec

L'EXTRAIT FRANÇAIS

une **Boisson Hygiènique**, agréable au goût, tonique et gazeuse, remplaçant avantageusement le vin, la bière et le cidre. **1 f. 75 le flacon** pour 125 litres de Boisson tonique comme le vin, digestive et nutritive comme la bière, agréable comme le cidre.

Notre produit l'EXTRAIT FRANÇAIS, composé de produits essentiellement végétaux laisse loin en arrière tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, et les nombreuses attestations que nous avons reçues du Monde Médical sont autant d'incontestables garanties pour les consommateurs.

Prix de revient :
Un sou le litre de Boisson
Pour 1 et 2 flacons, ajouter 0,60 pr c. postal
Franco au-dessus de 3 flacons
S'adresser pour la vente :
LALANDE, 46, Rue Richer, PARIS

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczemas**, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes.** Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

HERNIEUX !

HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

Voulez-vous guérir et vous débarasser pour toujours de la **hernie, SANS OPARATION**, sans suspendre vos travaux et exercices habituels ?

N'achetez plus de bandages sans avoir consulté M. FÉLIX, Dr de l'Institut herniaire de Paris, 4, rue Lalande, breveté, médaille d'or, Exposition internationale 1900.

Le **BANDAGE-OBTURATEUR** électrique seul guérit. Les brillants résultats que nous obtenons chaque jour nous permettent de répondre de la **guérison radicale** des hernies et déscentes.

Ceintures électriques pour femmes, suites de grossesse, maladies nerveuses, et pour hommes, contre les rhumatismes, affections des reins, du foie et de l'estomac.

Nouveau bandage sans ressorts, bandages pour enfants, ne blessant pas, **guérison assurée** en quelques mois. L'Institut Herniaire ne livre pas à la publicite ses miliers de guérisons.

PRIX TRÈS MODÉRES

M. **FÉLIX**, Dr, Gendre du docteur Gontard, fera lui-même l'applications de ses appareils à :

SALON, mercredi 26 juillet, hôtel de la Poste
AIX, Jeudi, 27, hôtel du Forum,
DIGNE, samedi 29, hôtel Pascal Mistre,
MANOSQUE, dimanche 30, hôtel Pascal,
SISTERON, lundi 31, hôtel NÈGRE,
VEYNE, mardi 1r août, hôtel Dousselin,
GAP, mercredi 2, hôtel du Nord.

Traitement par correspondance

Les Hommes du Jour

Notre vivant confrère LES HOMMES DU JOUR vient de s'assurer la collaboration régulière de M. Henry Maret. Le brillant journaliste reprend, après de longs mois de maladie, sa place dans la bataille des idées. Nous enregistrons avec plaisir cette nouvelle ; elle sera non moins favorablement accueillie de nos lecteurs, qui admirent le talent, l'indépendance et l'esprit de ce maître ès-journalisme.

Sommaire du numéro qui vient de paraître :

Coups d'Aile, par Henry Maret.
Caillaux, par Francis Delaisi.
Gaston Couté, par Jehan Rictus.
Comment on devient orateur, par Victor Méric.
Les grands concours, par Georges Delaquys.
Comédie et combinaisons par Marius Viple.
Daniel Ulm, par Jean Steene,
Illustrations de Hermann-Paul et Grandjouan

Le Numéro : **10** centimes. En vente partout.

Bulletin Financier

Notre marché s'inscrit en nouvelle réaction.

Le 3 o|o français est lourd à 94.32 1|2.

Fonds d'Etats étrangers en réaction : Extérieure 93.27 1|2 ; Russe 5 o|o 1906 103.40.

Etablissements de crédit faibles ; Banque de Paris 1700 ; Comptoir d'Escompte 931. Société générale 790 ; Banque Franco-Américaine 523.

Valeurs de traction irrégulières.

Les valeurs industrielles russes sont en réaction.

Compartiment cuprifère en baisse : Rio 1698. Mines d'or sud-africaines faibles.

Atchison 584 : Piombino 149.

On annonce l'émission de 6000 obligations 5 o|o de 500 francs de la Cie San Joaquin Valley electric Railway, société constituée sous la législation américaine de l'Etat de Californie. Le prix de placement est fixé à 465 fr. par titre jouissance juillet. Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 25 fr. net payable par semestre les 1r janvier et 1e juillet de chaque année.

NOVEL.

42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures. — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

ATELIER DE PEINTURE ET VITRERIE
HIPPOLYTE LATIL

peintre-artificier

Rue Saunerie — SISTERON — Basses-Alpes

M. Hippolyte LATIL à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de peinture et vitrerie rue Saunerie N° 35 en face les entrepôts de grains de M. Beraud.

Comme par le passé M. LATIL tient en magasin tous articles **d'artifice et de décoration**. ; M. Latil se rend à domicile pour l'exécution de feux d'artifice à partir de 25 francs, on trouve également chez lui tous les articles de maçon : pinceaux, ocres, colles, vernis, etc., etc.

Papiers peints. — Grand assortiment de Couronnes mortuaires.
— Prix défiant toute concurrence —

H. LATIL, peintre-artificier, rue Saunerie, en face l'entrepôt Berand

Cyclistes...
NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes d'Alcool de Menthe de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | St-LOUIS 1904 | MILAN... 1906 | LIÈGE... 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme
guérison rapide et assurée par le
"PULVEOL"
qui s'emploie en
Inhalations, Gargarisme, Vaporisations
— EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES —

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Françis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

POUR 13 fr. 50 L'ENVELOPPE A TRINGLE

DUNLOP VÉRITABLE

Garantie UN AN

EST EN VENTE chez tous les Agents de Cycles.

ÉCLAIREZ-VOUS à l'Incandescence au Pétrole Système KITSON — B.R.C. 67, Boul. de Charonne PARIS — à l'Acétylène IDÉAL par les Comprimés DELTA

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

POUR FAIRE PONDRE les POULES tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver

2.500 ŒUFS par an pour 10 poules

Demandez GRATIS et FRANCO Notice donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de guérir toutes les maladies des poules.

Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

Vient de paraître : L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: :: ÉLÉGANT :: SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

ANÉMIE PAUVRETÉ DU SANG FLUEURS BLANCHES FAIBLESSE GÉNÉRALE

Guérison radicale EN 20 JOURS par l'Elixir ou la Confiture de St VINCENT DE PAUL

Les Seuls autorisés spécialement.

PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
à MARSEILLE chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON